

1. Objet

1.1. Toutes les prestations de services réalisées par la société COSMETIKWATCH sont soumises aux Conditions générales ci-après exposées. **Ces conditions générales ne sont pas susceptibles de modifications par des stipulations figurant dans tous documents émanant de nos CLIENTS ; ces stipulations étant réputées révoquées par la signature manuscrite ou électronique des présentes conditions générales de vente.**

1.2. COSMETIKWATCH est autorisée à modifier le contenu des présentes Conditions Générales, sous réserve de notifier au CLIENT l'existence de cette modification et la date de sa prise d'effet, en l'invitant par tous moyens à prendre connaissance du nouveau texte des Conditions Générales, disponible en ligne.

1.3. Sauf accord contraire, COSMETIKWATCH consent à ses clients un droit non exclusif et non transmissible d'utilisation de la base de données (ci-après « la licence »), conformément aux conditions suivantes.

2. Continuité des services

COSMETIKWATCH se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité à ses services pour des raisons de maintenance et/ou d'amélioration, sans droit à indemnité si l'interruption est inférieure à 72 heures.

3. Caractéristiques de la licence consentie

3.1 COSMETIKWATCH propose 2 formules d'abonnement par internet:

Formule 1 : la formule « abonnement par circuit de distribution », comprenant quatre circuits de distribution au choix:

- Circuit SELECTIF
- Circuit GMS
- Circuit PHARMACIE/PARAPHARMACIE
- Circuit DIVERS

Formule 2 : la formule « abonnement par circuit cosmétique », comprenant quatre catégories cosmétiques au choix :

- Catégorie SOIN
- Catégorie MAQUILLAGE
- Catégorie HYGIENE
- Catégorie CAPILAIRE

Chaque circuit permet au CLIENT dans le domaine choisi, de disposer d'une base de données éditée par COSMETIKWATCH sur de nombreux produits cosmétiques.

3.2 Sauf souscription de l'option « MULTI-ABONNEMENT », la licence est accordée à un seul UTILISATEUR. Le CLIENT est seul responsable de l'utilisation des codes d'accès le concernant.

L'UTILISATEUR et le CLIENT s'engagent à ne pas autoriser des tierces personnes à accéder à la base de données COSMETIKWATCH, sauf accord écrit et préalable de COSMETIKWATCH.

Tout transfert du présent contrat vers des parties tierces, que ce soit par cession, fusion, apport partiel d'actif, location-gérance,

notamment, requiert un accord écrit préalable de COSMETIKWATCH.

4. Droits de propriété intellectuelle

4.1 COSMETIKWATCH consent à ses CLIENTS un droit d'utilisation limité dans le temps de sa base de données.

En aucun cas le CLIENT ne peut se prévaloir d'un quelconque droit de propriété sur ladite base de données.

4.2 Tout le contenu du site et des bases de données de COSMETIKWATCH est l'entière propriété de COSMETIKWATCH, et est protégé par la législation en vigueur sur le droit d'auteur et sur la propriété intellectuelle. Sans accord préalable de la part de COSMETIKWATCH, il est interdit d'utiliser, même partiellement le contenu du site.

5. Tarifs

5.1 Les prix des abonnements sont indiqués hors taxes, sauf mention contraire.

5.2 Toutes les commandes quelle que soit leur origine sont payables en euro.

5.3 Les tarifs des abonnements sont ceux en vigueur au jour de leur souscription. Par principe les tarifs des offres sont fixes. Néanmoins, COSMETIKWATCH est autorisée à augmenter les prix à tout moment en cours d'abonnement, aux fins d'actualisation, et sous réserve d'en informer préalablement ses CLIENTS, par tous moyens.

5.4 Types de formules. Au sein des deux formules proposées, le prix de l'abonnement dépend du nombre des circuits de distribution ou des catégories de produits cosmétiques souhaités (il est impossible de panacher les circuits, chaque formule étant indépendante l'une de l'autre):

5.4.1 Concernant l'abonnement par circuit de distribution :

1 catégorie : 2.000 euros HT pour un an d'abonnement.

2 catégories : 3.000 euros HT pour un an d'abonnement.

3 catégories : 4.000 euros HT pour un an d'abonnement.

4 catégories : 5.000 euros HT pour un an d'abonnement.

5.4.2 Concernant l'abonnement par catégorie de produits :

1 catégorie : 2.000 euros HT pour un an d'abonnement.

2 catégories : 3.000 euros HT pour un an d'abonnement.

3 catégories : 4.000 euros HT pour un an d'abonnement.

4 catégories : 5.000 euros HT pour un an d'abonnement.

6. Réduction de prix

Une (1) option « MULTI-ABONNEMENT » est proposée. Celle-ci permet de bénéficier, en sus de l'abonnement initial, de deux (2) accès supplémentaires sur le même abonnement, moyennant paiement de la somme de 500 euros HT.

Toujours dans le cadre d'un abonnement, **on pourra ajouter jusqu'à deux (2) options « MULTI-ABONNEMENT » au MAXIMUM** sur le même abonnement afin de créer deux fois deux (2X2) accès supplémentaires, soit au total cinq (5) accès, l'abonné initial plus les quatre (4) accès supplémentaires compris dans les deux (2) options « MULTI-ABONNEMENT », moyennant le paiement de la somme de cinq cents (500) euros HT pour chacune des options choisies, soient mille (1000) euros HT.

7. Conclusion de l'abonnement

La procédure d'abonnement se déroule en plusieurs étapes.

7.1 Le client crée un compte utilisateur sur le site Internet www.cosmetikwatch.com,

- L'accès aux bases de données est commandé en ligne par le CLIENT, qui sélectionne la formule souhaitée. Celui-ci se voit délivrer un récapitulatif de commande. Le contrat est formé entre les Parties par la validation de commande du CLIENT,

- Une fois la formule commandée, le CLIENT précise les modalités de paiement choisies en adéquation avec l'article 9 des présentes conditions générales de vente et valide après acceptation des Conditions générales de vente,

- Le CLIENT reçoit la facture par email,
- Une fois le paiement effectué, le CLIENT reçoit par email les codes d'accès à la base de données.

7.2 Le CLIENT demande un devis puis le contrat est formé entre les Parties par validation de commande du CLIENT, après acceptation des Conditions générales ci-après exposées,

- Une fois la formule commandée, le CLIENT précise les modalités de paiement choisies en adéquation avec l'article 9 des présentes conditions générales de vente,

- Le CLIENT reçoit la facture par email,
- Une fois le paiement effectué, le CLIENT reçoit par email les codes d'accès à la base de données.

8. Durée du contrat

8.1. Durée. Le contrat est réputé conclu à la date d'envoi de la confirmation de commande par COSMETIKWATCH. L'accès aux bases de données est conditionné par la réception du paiement. Le contrat est conclu pour la durée déterminée sur la confirmation de commande, soit **une année, renouvelable tacitement. En qualité de professionnel, le CLIENT ne bénéficie pas de la faculté de rétractation prévue à l'article L.121-20 du code de la consommation.**

8.2. Renouvellement. Le contrat sera renouvelé par tacite reconduction pour des durées successives égales à la durée du contrat initial, sauf résiliation par le CLIENT par lettre recommandée avec accusé réception envoyée à COSMETIKWATCH au

minimum 2 (deux) mois avant l'échéance du contrat.

9. Modalités de paiement

9.1. Prix. Le prix de la prestation est celui indiqué dans le récapitulatif de la commande ainsi que sur la facture.

Le montant de l'abonnement annuel est intégralement payable dès la commande, par chèque ou virement bancaire.

9.2. Modes de paiement. Les prestations sont facturées annuellement au CLIENT, lors de la validation de la commande.

En cas de paiement par chèque, dès la réception de l'accusé de réception de la commande, le CLIENT est dans l'obligation d'envoyer un chèque égal à l'intégralité du montant de l'abonnement annuel souscrit dans les 8 jours de la signature du contrat à :
COSMETIKWATCH
Les Blaches
26270 CLIIOUSCLAT

En cas de paiement de ces prestations par virement bancaire, le CLIENT est tenu d'effectuer le virement bancaire à la société COSMETIKWATCH à l'aide du RIB joint dans l'accusé de réception de la commande dans les 8 jours de la signature du contrat.

9.3. Pénalités de retard. Tout retard de paiement est générateur de plein droit, et conformément à la législation en vigueur et de l'article L.441-6 du code de commerce, de pénalités de retard sur la base d'un taux d'intérêt de 1% HT par mois de retard, ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Les indemnités de retard commencent à courir le lendemain de la date d'exigibilité de la facture.

En outre, à compter du 1er jour de retard de paiement, COSMETIKWATCH peut suspendre sans préavis l'accès du CLIENT à toutes ses prestations.

10. Dénonciation et résiliation de l'abonnement

10.1 Modalités de résiliation par COSMETIKWATCH. COSMETIKWATCH peut interrompre l'accès au service et/ou résilier le contrat de plein droit et avec effet immédiat sans mise en demeure préalable et sans préavis, du fait d'un manquement grave du CLIENT, notamment en cas de :

- non-respect par le CLIENT des obligations prévues par les présentes conditions générales de vente, et en particulier les obligations mentionnées aux articles 3, 4, et 9 ;

- retard dans le paiement des sommes dues par le CLIENT en application de l'article 9 ci-

avant, après première relance par tout moyen restée infructueuse dans un délai de 48 heures.

10.2 Dénonciation par le CLIENT. Comme prévu à l'article 8.2 des présentes conditions générales la dénonciation de l'abonnement devra être effectuée par lettre recommandée avec avis de réception, adressée à la société COSMETIKWATCH dans un délai minimum de deux (2) mois avant la date d'expiration de l'abonnement. A défaut, l'abonnement sera automatiquement reconduit pour la même période d'engagement qu'initialement.

10.3 Divers. En cas de résiliation anticipée de l'abonnement, aucun remboursement ne pourra être effectué par COSMETIKWATCH.

11. Changement d'abonnement

Si le CLIENT désire souscrire à un circuit supplémentaire, sauf accord contraire de la société COSMETIKWATCH, celui-ci devra souscrire un nouveau contrat.

12. Responsabilité

12.1 Le CLIENT s'engage à ne rechercher la responsabilité contractuelle de COSMETIKWATCH qu'en cas de faute lourde ou intentionnelle de la société COSMETIKWATCH. COSMETIKWATCH n'est susceptible d'indemniser qu'un préjudice personnel, direct et certain.

Ainsi, en tout état de cause, COSMETIKWATCH n'est en aucun cas responsable de tout préjudice indirect ou immatériel, quel qu'il soit, subi éventuellement par le CLIENT ou par les tiers, et notamment de tout préjudice financier ou commercial, perte de bénéfices, perte de données.

COSMETIKWATCH ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'usage frauduleux qui pourrait être fait des bases de données mises à disposition des CLIENTS.

12.2. Si, lors de la livraison de la prestation, le CLIENT considère que la prestation n'est pas conforme à la commande, il doit dans une période de un (1) mois à compter de la livraison, notifier par lettre recommandée avec accusé de réception le(s) dysfonctionnement(s) qu'il impute à la société COSMETIKWATCH, et fournir toute justification quant à la réalité de celui (ceux)-ci. A défaut de notification dans le délai mentionné, le CLIENT perd tout droit à en solliciter réparation auprès de COSMETIKWATCH.

12.3. En tout état de cause, en cas de faute lourde ou intentionnelle commise par COSMETIKWATCH, sa responsabilité sera limitée au préjudice prévisible dans un

plafond correspondant au montant du contrat signé tel que défini à l'article 9.1. des présentes.

13. Attribution de compétence

ATTRIBUTION EXPRESSE ET EXCLUSIVE DE COMPETENCE EST FAITE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DU LIEU DU SIEGE SOCIAL DE LA SOCIETE COSMETIKWATCH pour tout litige entre les Parties concernant la formation, l'interprétation, l'exécution ou la fin des présentes Conditions générales et de tout document contractuel signé entre les Parties, même en cas de procédure de référé, d'expertise, d'appel en garantie, de pluralité de défendeurs ou de procédure non-contradictoire.

14. Cession

COSMETIKWATCH se réserve la possibilité de céder les contrats passés avec ses CLIENTS et/ou de sous-traiter certaines fournitures de biens ou de services, sans qu'un accord écrit et préalable soit requis du CLIENT, ce qu'il accepte dès à présent sans réserve.

15. Divisibilité

Si une ou plusieurs de ces stipulations des présentes Conditions générales, des Conditions particulières, Annexes et/ou bons de commandes étaient nulles, la validité des autres stipulations n'en serait pas affectée.

16. Lieu d'exécution de la prestation de service

La prestation de service est effectuée au lieu du siège social de la société COSMETIKWATCH.

17. Données personnelles

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à COSMETIKWATCH pour la bonne marche du site internet et des transactions sécurisées. Le destinataire des données est exclusivement COSMETIKWATCH. Conformément à la loi «informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à COSMETIKWATCH : contact@cosmetikwatch.com. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.